

et grègues de même couleur en drap, bottes de cheval, une dague au pommeau de fer sans ornement, chapeau gris à la mode nouvelle avec une aigrette noire.

Il a pris l'apparence d'un fils de la bourgeoisie voulant jeter au vent les écus de son patrimoine ; le déguisement est admirable !

—Vous avez entendu ? dit le prévôt au lieutenant civil.

—Oui, monseigneur, répondit celui-ci.

—Eh bien ! faites vite ! Prenez cet homme avec vous ; il vous conduira.

Le lieutenant civil se précipita vers la porte ; mais en ce moment cette porte s'ouvrit brusquement, et un second personnage, mis à peu près dans le goût du premier, entra précipitamment.

Celui-ci avait le regard plus fin, la mine plus rusée que l'autre.

En reconnaissant le prévôt de Paris, il s'inclina profondément devant lui ainsi que devant le lieutenant civil ; mais prenant aussitôt la parole avant qu'on eût le temps de l'interroger :

—Messeigneurs, dit-il, si vous voulez prendre le capitaine La Chesnaye, il n'y a pas un instant à perdre ?

—Tu viens donc de le voir, toi ? demanda vivement le lieutenant civil.

—Je viens de lui parler, à lui même.

—Très-bien ! Et il est toujours dans la loge 27, chez le rôtisseur ?

—Dans la loge 27, chez le rôtisseur ! s'écria le nouveau venu avec étonnement. Mais vous vous trompez, monseigneur !

Le capitaine est dans le Champ-Crotté. Il vient, malgré l'heure avancée, de réveiller un maquignon pour lui acheter un cheval.

( On appelait Champ-Crotté un vaste terrain faisant partie de la foire et réservé exclusivement à la vente des animaux vivants et des bestiaux. )

—La Chesnaye dans le Champ-Crotté ! s'écria le prévôt. Mais ne m'as-tu pas dit que tu viens de le voir dans la boutique d'un rôtisseur ? ajouta-t-il en se retournant vers le premier arrivé.

—Sans doute ! Je l'affirme ! répondit celui-ci.

—Quel costume porte celui que tu as vu ? reprit le prévôt en revenant au second espion.

—Un costume militaire, monseigneur : justaucorps en buffle, hausse-col d'acier poli, chausses de drap rouge, bas de même nuance, chapeau allemand sans panache, épée au pommeau d'or. On jurerait un officier des armées de Sa Majesté !

—Morbien ! s'écria le prévôt avec colère, l'un de vous deux me trompe !

Malheur à celui-là !

—Rouge-gorge prétend-il donc aussi avoir vu le capitaine ? dit le deuxième arrivé en toisant le premier d'un regard de suprême dédain.

—Qui, je le prétends et je l'affirme ! répondit celui que l'on venait de désigner sous le nom de Rouge-gorge, sobriquet donné sans doute et que justifiait le long cou cramoisi du drôle, cou ressemblant plutôt à celui d'un animal dont on eût gratté vigoureusement la peau jusqu'au vif, qu'à celui d'une créature humaine.

Et je te dis que toi, Jean-sans-Rate, tu mens effrontément si tu prétends le contraire.

Jean-sans-Rate, dont le surnom devait provenir évidemment de la facilité avec laquelle il pouvait fourbir une longue course, facilité que rendait probable la maigreur excessive de son corps, Jean-sans-Rate se planta menaçant devant son interlocuteur.

—Tu oses soutenir que tu viens de voir La Chesnaye autre part que sur le Champ-Crotté ? dit-il avec colère :

—Oui, je le soutiens.

Je viens de le voir soupant dans la boutique d'un rôtisseur, dans la loge No 27, où il doit être encore, et, de plus, j'affirme qu'il portait un costume gris des pieds à la tête et qu'il avait tout l'air d'un jeune bourgeois en humeur de s'amuser.

—Et moi, j'affirme que je viens de lui parler sur le Champ-Crotté et qu'il était revêtu du costume militaire que j'ai décrit !

Le prévôt et le lieutenant civil demeuraient muets et embarrassés entre ces deux affirmations si contraires et soutenues si énergiquement.

—Quelle heure était-il quand vous l'avez vu ? demanda le prévôt, rouge d'impatience.

—Neuf heures sonnaient à Saint-Germain des Prés quand il entra chez le rôtisseur, dit vivement Rouge-gorge.

—Neuf heures retentissaient à l'horloge de la chapelle des Carmes déchaussés alors qu'il réveillait le maquignon, ajouta aussitôt Jean-sans-Rate.

—Mais par tous les diables de l'enfer, s'écria M. d'Aumont, il ne pouvait être à la fois et dans deux costumes différents à la même heure au centre et à l'extrémité méridionale de la foire...

Encore une fois, l'un de vous deux se joue de la justice !

—Je jure que je dis vrai ! fit Jean-sans-Rate.

—J'atteste que je ne mens pas ! dit Rouge-gorge.

—Monseigneur, reprit vivement le premier des deux espions, je connais parfaitement La Chesnaye ; j'ai servi durant six mois sous ses ordres en Picardie.

—Et moi, ajouta le second, j'ai combattu avec sa bande la maréchaussée de Bretagne dans la forêt de Machecoul, il y a à peine une année.

—Enfin, je viens de lui parler de ma propre bouche.

—Et moi, je viens de le voir de mes propres yeux.

—Que monseigneur le prévôt me fasse accompagner sur le Champ-Crotté, et j'engage ma tête que je lui livre le capitaine La Chesnaye !

—Que monseigneur le prévôt donne l'ordre qu'on vienne avec moi chez le rôtisseur, et si on n'y arrête pas le capitaine, que je subisse la grande et la petite torture !

M. d'Aumont rougissait de colère.

—Encore !... toujours ! s'écria-t-il.

Puis, reprenant tout à coup le calme par un effort puissant de volonté :

—Appelez le lieutenant de robe courte qui doit être arrivé ! dit-il au lieutenant civil.

Le magistrat en sous-ordre qui, depuis quelques instants, n'osait pas affronter les regards de son chef, obéit avec empressement.

Ouvrant vivement la porte :

—Monsieur d'Aubusson ! appela-t-il à haute voix.

Un nouveau personnage, vêtu de noir, quitta aussitôt un siège qu'il occupait dans la pièce précédant le cabinet du lieutenant civil et s'avança vers celui-ci.

C'était le lieutenant de robe courte dont nous avons plus haut expliqué les attributions.

—Monsieur d'Aubusson, dit rapidement le prévôt de Paris, vous allez prendre avec vous dix de vos meilleurs archers, accompagner cet homme et arrêter sur l'heure celui qu'il vous désignera. Puis vous me ramènerez moi, sous bonne garde, l'un et l'autre.